



Séance d'information sur les appels à projets de la DAECT

- ▶ Jeunesse
- ▶ Égalité femme-homme
- ▶ Sport et coopération décentralisée

jeudi 11 janvier 2024 de 10h à 12h
en ligne

Ce webinaire vous a été proposé par :



A l'intention des collectivités territoriales
d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs partenaires



RESACOOOP

un réseau au service de
son territoire



RESACOOOP
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
COOPÉRATION INTERNATIONALE



Contribuer à la qualité des actions de coopération et de solidarité internationale



Contribuer à l'ouverture des habitants de la région à l'international

Observatoire



Information



4

missions socles



Mise en réseau



ACCOMPAGNEMENT

- Des collectivités ou des associations
- Dans le cadre d'appels à projets ou non
- En solidarité internationale ou en éducation à la citoyenneté mondiale

MISE EN RESEAU

- Personnalisées
- Temps d'échanges
- Groupes de travail

Accompagnement



4

Vite, je contacte les équipes de RESACOOOP !



Les bonnes résolutions 2024 des acteurs de la coopération internationale en Auvergne-Rhône-Alpes

Me faire accompagner dans mes projets pour le montage, la recherche de financements, de partenaires...

Se faire connaître



Contribuer



Rester informé(e)



Être accompagné(e)



Retrouvez toute l'actualité de la coopération internationale en Auvergne-Rhône-Alpes, notre newsletter, des offres d'emploi et bien d'autres choses sur ...

www.resacoop.org



Votre contact

Jocelyne DELARUE | jdelarue@resacoop.org



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



JEUDI 11 JANVIER 2024 **LES APPELS À PROJETS DE LA DAECT**



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE CADRE COMMUN DES APPELS À PROJETS DE LA DAECT

- Les appels à projets de la DAECT s'adressent aux **collectivités territoriales françaises (CTF) ou à leurs groupements** qui mènent des projets dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée avec des autorités territoriales étrangères.
 - Exception pour l'appel à projets « clés en main » : adressé aux associations de collectivités territoriales ou GIP proposant des programmes de coopérations décentralisées à destination de collectivités territoriales françaises.
- Obligation de mise à jour de l'Atlas, de déclaration de l'Aide Publique au Développement et remise des comptes-rendus techniques et financiers pour les projets précédemment cofinancés (sur www.cncd.fr).
- Par principe, s'il existe un dispositif conjoint avec le pays partenaire, le projet n'est pas éligible aux autres AAP, sauf si le projet est multi-pays.
 - Dispositifs conjoints existants (6) : Sénégal, Maroc, Liban, Territoires palestiniens, Tunisie, Québec, Mexique

➤ Pas de minimum, pas de maximum ! La DAECT soutient tout type et toute envergure de projet, ce qui compte c'est la qualité.

Actions non éligibles :

- Projet se présentant sous la forme d'une liste d'actions sans lien entre elles ;
- Le fonctionnement des collectivités territoriales ou de leurs services ;
- La prise en charge de moyens logistiques (ex : conteneurs, véhicules, transports de marchandises, etc.) ;
- L'investissement : infrastructures immobilières ou équipements ;
- La contribution à un autre fonds de développement local ;
- L'envoi de matériels (médicaments, livres, etc.) ou de collectes privées ;
- Le soutien à des projets culturels très ponctuels ou à la création artistique, sauf s'il revêt un caractère très marginal dans l'ensemble du projet.

NOUVEAUTÉS POUR 2024

Disparition de la liste des pays prioritaires du CICID : focus sur les « pays les moins avancés » (liste CAD de l'OCDE)

➤ évolution des taux de cofinancements maximum

Avant	A partir de 2024
Pays prioritaires : Jusqu'à 70%	Pays les moins avancés : jusqu'à 90%
Pays APD : jusqu'à 50%	Pays APD : jusqu'à 70%
Autres pays : jusqu'à 30%	Autres pays : jusqu'à 70%
Multi-pays : taux individualisé ou 50%	Multi-pays dont PMA : 80%

Possibilité de proposer des projets allant de 12 à 36 mois dans tous les AAP (*hors dispositions spécifiques dans les dispositifs conjoints*).

Nouveaux critères obligatoires :

- Justifier le niveau d'intégration des enjeux d'égalité femme-homme des projets, en suivant la méthode du marquage genre de l'OCDE (0, 1, 2) ;
- Inclure dans le projet soumis un volet d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

Versement du cofinancement de la DAECT :

- 80% du montant de son cofinancement arrêté en comité de sélection à l'envoi de la lettre de notification,
- puis les 20% restants à la justification de 80% de l'utilisation de la 1^{ère} tranche par l'envoi d'un compte-rendu technique et financier.

CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

	Ouverture des candidatures	Clôture des candidatures
Egalité femmes-hommes	10 janvier 2024	19 mars 2024
Jeunesse		26 mars 2024
Numérique inclusif et responsable		13 mars 2024
Patrimoine		5 avril 2024
Sécurité alimentaire		28 mars 2024
Sport		2 avril 2024
Amérique Latine et Caraïbes		4 avril 2024
Clés en main (associations de collectivités)		4 avril 2024
Généraliste	4 mars 2024	6 mai 2024



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DES SPÉCIFICITÉS DES APPELS À PROJET THÉMATIQUES

JEUNESSE, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, SPORT

JEUNESSE X

La coopération décentralisée comme levier d'internationalisation de la jeunesse.

3 volets :

1. Volontariat et engagement citoyen des jeunes (échange de jeunes en volontariat et renforcement des capacités en matière de politiques publiques de jeunesse) ;
2. Education de base ;
3. Formation professionnelle (dont des fonds spécifiques de la Fondation Schneider pour des projets de formation professionnelle dans le domaine de l'énergie associant des collectivités de pays émergents).

JEUNESSE X

10^{ème} édition.

113 projets soutenus par édition et près de 2 000 jeunes et professionnels de l'éducation bénéficiaires.

Exemple de projet :

Région Nouvelle-Aquitaine – Région Itasy (Madagascar)

- Appui à la structuration du centre régional de formation agricole à Madagascar
- Appui à la mise en œuvre d'une politique de la formation et de l'emploi par un volontaire de solidarité
- Mobilisation de 4 jeunes services civiques pour valoriser les produits locaux
- Mobilité de 36 jeunes de centres de formation entre La Réunion et Itasy

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

➤ Diplomatie féministe du MEAE

- Engagement de la France en matière d'Aide Publique au Développement : d'ici 2025, 75% de l'APD française devra favoriser l'égalité de genre (projets de marqueurs genre 1 ou 2 de l'OCDE) dont 20% dédiée (marqueur genre 2)
- Forum Génération Égalité de 2022
- Réalisation de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Égalité femmes – hommes est un **facteur de développement durable des territoires** et un facteur de réussite sur le long terme des projets
- Pertinence de l'action des CTF sur le sujet et de la coopération décentralisée comme mode d'action

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Champs d'intervention :

S'inscrire dans l'une (ou plusieurs) des thématiques correspondant aux 6 coalitions d'acteurs du Forum Génération Égalité :

- Violence basée sur le genre
- Justice et droits économiques
- Autonomie corporelle, droits et santé sexuels et reproductifs
- Action féministe pour la justice climatique
- Technologies et innovations pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Mouvements et leadership féministes

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Créé en 2022 : c'est sa 3^{ème} édition. 7 projets soutenus en tout, 10 pays partenaires. Le plus petit projet était de 25 300€ et le plus important de 424 600€.

- Exemple de projet : CD Réunion – Gouvernorat de la Grande Comore (Comores)
- Sensibilisation et animation par les mamies-coco boxeuses contre les violences sexistes et sexuelles. Echange intergénérationnel autour d'ateliers d'aeroboxe, de cuisine et des groupes de parole (entreprenariat, éducation des enfants, bien-être sportif) ;
 - Formation des écoutantes de l'Observatoire des Violences Faites aux Femmes en Grande Comores : écoute active, communication bienveillante, gestion de l'émotionnel, non-jugement, etc.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Cartographie de
l'égalité femmes-hommes
dans la coopération
décentralisée



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

commission
nationale de la
coopération
décentralisée

WEBINAIRE - MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020
**L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Promouvoir l'égalité femmes-hommes :

Vers une approche de genre
dans les projets de coopération décentralisée



SPORT

Après les éditions 2021, 2022 et 2023...

- le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DAECT, délégation pour le Sport)
- le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- l'Agence nationale du Sport
- l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport
- le Comité national olympique et sportif français
- le Comité paralympique et sportif français

... coopèrent à nouveau dans le cadre de l'édition 2024 de l'appel à projets.

SPORT

L'édition 2024 de l'appel à projets vise notamment à :

- soutenir les partenariats internationaux entre collectivités territoriales et soutenir l'intégration des pratiques sportives dans la vie locale ;
- favoriser le sport comme outil de mise en œuvre des politiques publiques territoriales, dans l'esprit des valeurs olympiques, des valeurs paralympiques et des ODD ;
- contribuer à impliquer les autorités locales du monde entier dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- valoriser l'expertise territoriale française en matière de sport.

SPORT

Champ d'intervention n° 1 : faire du sport un levier de développement durable des territoires, en cohérence avec l'Agenda 2030.

Champ d'intervention n° 2 : renforcer mutuellement les capacités sportives des territoires pour développer l'accès au sport pour tous.

Champ d'intervention n° 3 : valoriser la langue française à travers le sport.

SPORT

Exemple d'un projet :

IMPULS - Innover dans les Métropoles pour la Pratique Urbaine et Locale des Sports

Communauté d'agglomération Grand Paris Sud / Dakar (Sénégal)

Lauréat de l'édition 2021 de l'appel à projets

SPORT



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
la mondialisation, de la
culture, de l'enseignement,
et du développement
international**

JORDAN BARLEMONT

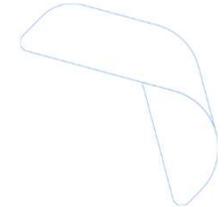
Expert
Agriculture, environnement,
climat, santé et sport

Délégation pour l'action extérieure
des collectivités territoriales

57, boulevard des Invalides
75700 PARIS 07 SP
+33 (0)1 43 17 62 62
+33 (0)6 50 86 64 40
jordan.barlemont@diplomatie.gouv.fr

Territoires Volontaires phase 2





Partenaires



Les objectifs du programme

Objectifs globaux :

- ❖ Accroître significativement le nombre de volontaires internationaux mobilisés dans le cadre de l'AICT à travers la réalisation de **missions en lien avec les ODD, l'ECSI et les diasporas**
- ❖ Faciliter l'accès au volontariat pour les collectivités territoriales à **travers un dispositif clé en mains**

Ce que propose le programme

- ❖ Un fonctionnement par Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) facilement accessible aux Collectivités
- ❖ Un réseau d'opérateurs expérimentés pour mettre en oeuvre un accompagnement clé en main pour la construction et la mise en oeuvre des missions
- ❖ Un soutien financier renforcé de la DAECT pour la réalisation des missions de volontariat
- ❖ Un cadre collectif de renforcement de capacités et de productions connaissances

A qui s'adresse Territoires Volontaires ?

- ➔ Les collectivités territoriales éloignées de l'international et désireuses de s'y engager (y compris celles n'ayant pas encore de collectivité partenaire) ;
- ➔ Les collectivités territoriales porteuses de partenariats de coopération décentralisée et désireuses de s'engager pour la première fois dans un programme de volontariat ;
- ➔ Les collectivités territoriales françaises susceptibles de partager avec leurs pairs leur expertise en matière de coopération décentralisée et volontariat ;

A l'international :

- ➔ Collectivités territoriales ou réseaux d'acteurs des pays bénéficiaire de l'APD de la France

Les dispositifs de volontariats mobilisables

- ❖ Le Service Civique à l'international qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de réaliser une mission d'intérêt général à l'étranger de 6 à 12 mois.
- ❖ Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) qui a pour objet « l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire » de 12 à 24 mois.
- ❖ Ces dispositifs sont mobilisables tant pour des mobilités sortantes qu'entrantes



Les projets soutenus dans le cadre de l'AMI 1&2

Région Pays de la Loire

Département Loire-Atlantique

Nantes Métropole et Ville de Nantes

Région Normandie

Ville de Cherbourg

Département Seine-Maritime

Agglomération Seine Eure

Ville de Longchamps

Région Grand -Est

Ville de Strasbourg

Communauté de communes Sauer
Pechelbronn

Ville de Marckolsheim

Région Bourgogne-Franche-Comté

Région Bourgogne-Franche-Comté

Région Centre-Val de Loire

Ville de Tours

Région Ile-de-France

Ville de Paris

Ville de Noisy le Sec

Ville Les Mureaux

Département Seine-Saint-Denis

Ville de Montreuil

Ville de Villejuif

Ville de Savigny-le-Temple

Ville de Vincennes

Ville de Cergy

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ville et Métropole de Lyon

L'Outre-Mer (FV)

Nouvelle Calédonie

Réunion : Région, CD, Saint-Denis,
Les Palmistes

CD Mayotte

Martinique : la CTM et l'Espace Sud

Région Guadeloupe

Guyane : Villes de Mana, Sinnamary et
Macouria

Région Nouvelle-Aquitaine

Ville de Cenon

Ville de Lormont

Bordeaux, ville et métropole

Grand Poitiers / Ville de Poitiers

Région Nouvelle Aquitaine

Département de Vienne

Région Occitanie

Ville Auch

Villes Prades-le-Lez

CD Aude



Pays partenaires des projets

Afrique	Asie	Amérique Latine	Océan Indien	Caraïbes	Proche & Moyen Orient
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Guinée	<input type="checkbox"/> Inde	<input type="checkbox"/> Pérou	<input type="checkbox"/> Maurice	<input type="checkbox"/> République Dominicaine	<input type="checkbox"/> Liban
<input type="checkbox"/> Tchad	<input type="checkbox"/> Vietnam	<input type="checkbox"/> Argentine	<input type="checkbox"/> Madagascar	<input type="checkbox"/> Sainte Lucie	<input type="checkbox"/> Palestine
<input type="checkbox"/> Cameroun	<input type="checkbox"/> Laos	<input type="checkbox"/> Mexique	<input type="checkbox"/> Comores	<input type="checkbox"/> Jamaïque	<input type="checkbox"/> Turquie
<input type="checkbox"/> Mauritanie		<input type="checkbox"/> Guatemala	<input type="checkbox"/> Seychelles	<input type="checkbox"/> Grenade	<input type="checkbox"/> Arménie
<input type="checkbox"/> Kenya		<input type="checkbox"/> Brésil		<input type="checkbox"/> Barbade	
<input type="checkbox"/> Mozambique		<input type="checkbox"/> Costa Rica		<input type="checkbox"/> Trinidad et Tobago	
<input type="checkbox"/> Tanzanie					
<input type="checkbox"/> Afrique du Sud					
<input type="checkbox"/> Djibouti					
<input type="checkbox"/> Bénin					
<input type="checkbox"/> Sénégal					
<input type="checkbox"/> Côte d'Ivoire					
<input type="checkbox"/> Tunisie					
<input type="checkbox"/> Maroc					
<input type="checkbox"/> Algérie					
<input type="checkbox"/> Egypte					
<input type="checkbox"/> Ouganda					
<input type="checkbox"/> Niger					
<input type="checkbox"/> Burkina Faso					
<input type="checkbox"/> Togo					

Le cadre partenarial

Comité de pilotage stratégique

- Définit les orientations du programme
- Facilite sa mise en œuvre
- Assure le suivi de l'exécution des actions

France Volontaires

- Coordination du programme
- Gestion déléguée des fonds DAECT
- Appui aux projets via son réseau en France et dans le monde
- Pilote la montée en compétence des collectivités

Collectivité territoriale

- Assure la maîtrise d'ouvrage de son projet
- Transmet à l'opérateur toutes les informations et appuis nécessaires
- Participe aux espaces collectifs et de renforcement de compétence prévus par le programme
- Participe au financement du projet
- Participe à la communication du programme

Opérateur

- Accompagne la collectivité dans toute les étapes de la mobilisation d'un volontaire
- Assure le portage administratif* et financier des contrats des volontaires
- Assure la redevabilité du programme
- Participe à la montée en compétence de la collectivité

Le cadre financier et administratif

La convention

- Convention type signée entre FV, la collectivité territoriale et l'opérateur chef de file
- Annexes: budget (respecter le modèle) + chronogramme

Le budget

- A définir selon la trame type
- La contribution de la collectivité est définie sur la base du % indiqué (à priori pour le prochain AMI : de 23 et 36% du coût total en fonction du dispositif mobilisé – cofinancement dispositif + DAECT de 64 à 77 % du coût total)
- Des plafonds définis pour l'accompagnement des volontaires
- Validation par le service financier de FV, avant signature de la convention

Le pilotage financier

- Fonds versés à l'opérateur par FV et la collectivité
 - 1er versement de 70% de la subvention de la DAECT réalisé par France Volontaires
 - 1er versement de la Collectivité Territoriale
 - Un second versement de la Collectivité Territoriale (Solde)
 - Un second versement au titre du solde la subvention DAECT après transmission des rapports techniques et financiers
- Justification des dépenses selon leur nature (reel ou forfait)
- Reporting financier et narratif trimestriel (même lorsque peu d'activités) assuré par l'opérateur

Exemples de missions

Métropole du Grand Lyon

Envoi et accueil de volontaires en VSI et Service civique sur les problématiques eau-assainissement mais aussi gestion des déchets avec la collectivité partenaire malgache

Région Guadeloupe: coopération régionale

VSI auprès de l'AEC (Association des Etats de la Caraïbes) .
Le volontaire suivra les travaux de la commission de la Mer de l'AEC, et travaillera particulièrement sur le projet de lutte contre les sargasses dans la Caraïbe.
Il s'agit aussi de renforcer la coopération avec l'AEC et la place de la France en son sein

Département de la Seine Maritime

Accueil de 4 volontaires : 2 Libanais, 1 Tunisien et 1 Burkinabé qui œuvreront au sein d'entités du conseil départemental notamment pour être en lien avec la jeunesse de la Seine Maritime, pour animer des temps autour de la lecture et de la présentation de leur pays

Ville de Valbonne : développer la réciprocité

La ville de Valbonne accueille au sien de son « Conseil Municipal des Jeunes » un jeune togolais en service civique pour soutenir l'animation d'ateliers sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la solidarité internationale en périscolaire/extrascolaire.



Calendrier prévisionnel indicatif

- ➔ **Février-mars 2024 : ouverture du nouvel AMI**
- ➔ **Printemps 2024 : sélection des collectivités lauréates,
conventionnement tripartite Collectivité-Opérateur-FV,
Elaboration des missions de volontariat et choix des volontaires**
- ➔ **Automne 2024 : Début du déploiement des volontaires**
- ➔ **Fin 2026 : Fin de l'ensemble des missions de volontariat**